

ADHESIONS : 20€ Enfants
25€ Adultes

+ 5€ (de taxe versée à la **Société des Editeurs et Auteurs de Musique** sauf pour les groupes de théâtre)

COURS :

Cours Particuliers Piano, guitare, basse, batterie, flûte traversière, violoncelle :

595€ / an (30 mn par semaine)

320€ / an (15 mn par semaine)

575€ / an (à partir du deuxième membre de la même famille)

Atelier Théâtre enfants : 320€ / an (Jeudi 17h30-18h30)

Atelier Théâtre adultes : 360€ / an (Jeudi 19h-20h30) *sous réserve du nombre de participants*

Orchestre de Flûte traversière : 1 samedi sur 2 de 09h à 10h30 : 320€ / an *sous réserve de 6 participants*

180€ / an *pour les élèves qui prennent des cours de flûte*

Chorale « A Corps A Chœur » à partir de 14 ans : 100€ / an

Créneaux pour les cours particuliers :

Guitare : Le lundi de 14h30 à 19h30

Batterie et Basse : Lundi, mardi de 16h30 à 19h30, jeudi de 16h à 17h30 et vendredi de 16h à 19h.

Piano : Mercredi et samedi de 08h30 à 17h

Flûte traversière et violoncelle : Le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 18h à 19h30

MODALITES DE REGLEMENT :

Le règlement de l'adhésion est annuel et l'adhésion doit être réglée sur un chèque spécifique (à part du montant des cours), taxe SEAM incluse le cas échéant.

Le règlement des cours doit se faire en 1, 3 ou 5 chèques (Ils seront datés du jour de leur émission et seront remis à l'encaissement : septembre, janvier et avril pour le choix trimestriel ou tous les deux mois pour le paiement en 5 fois le 10 du mois).

Toute année scolaire commencée entraîne le règlement de l'intégralité des droits d'adhésion et des cours. Aucun remboursement a posteriori ne sera effectué.